

### Le compte provisoire de la région Grand Est : des résultats en baisse

**S**elon le compte provisoire 2015, la production agricole hors subventions de la région Grand Est s'élève à 8,4 milliards d'euros et représente 11% de la production nationale métropolitaine. Elle est en retrait de 1% par rapport à 2014, poursuivant l'inflexion des résultats que l'on observe depuis quatre années. Exprimée en termes réels, c'est-à-dire en corrigeant les variations dues à l'inflation, la perte est de 8% depuis 2011, année où la production a culminé à 9,1 milliards d'euros. Les charges propres aux consommations intermédiaires sont en retrait, -2,9%, ce qui permet de maintenir la hausse de la valeur ajoutée brute à 1,7%, équivalente à celle observée en 2014. Néanmoins, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié est en baisse de 1,9 % sur la région, contrairement à la tendance affichée au niveau national. Il s'établit à 36 650 euros et reste tout de même de 25% supérieur au revenu national moyen.

#### Un contexte de réforme et de crise agricole

L'année 2015 a été marquée par une dérégulation de la production laitière suite à la suppression des quotas intervenue au 1<sup>er</sup> avril. Les cours du lait chutent, entre autres sous l'effet de la pression de la surproduction européenne. Outre le lait, les cours de productions emblématiques de la région sont en retrait (blé, orge). Les volumes de vins d'appellation se

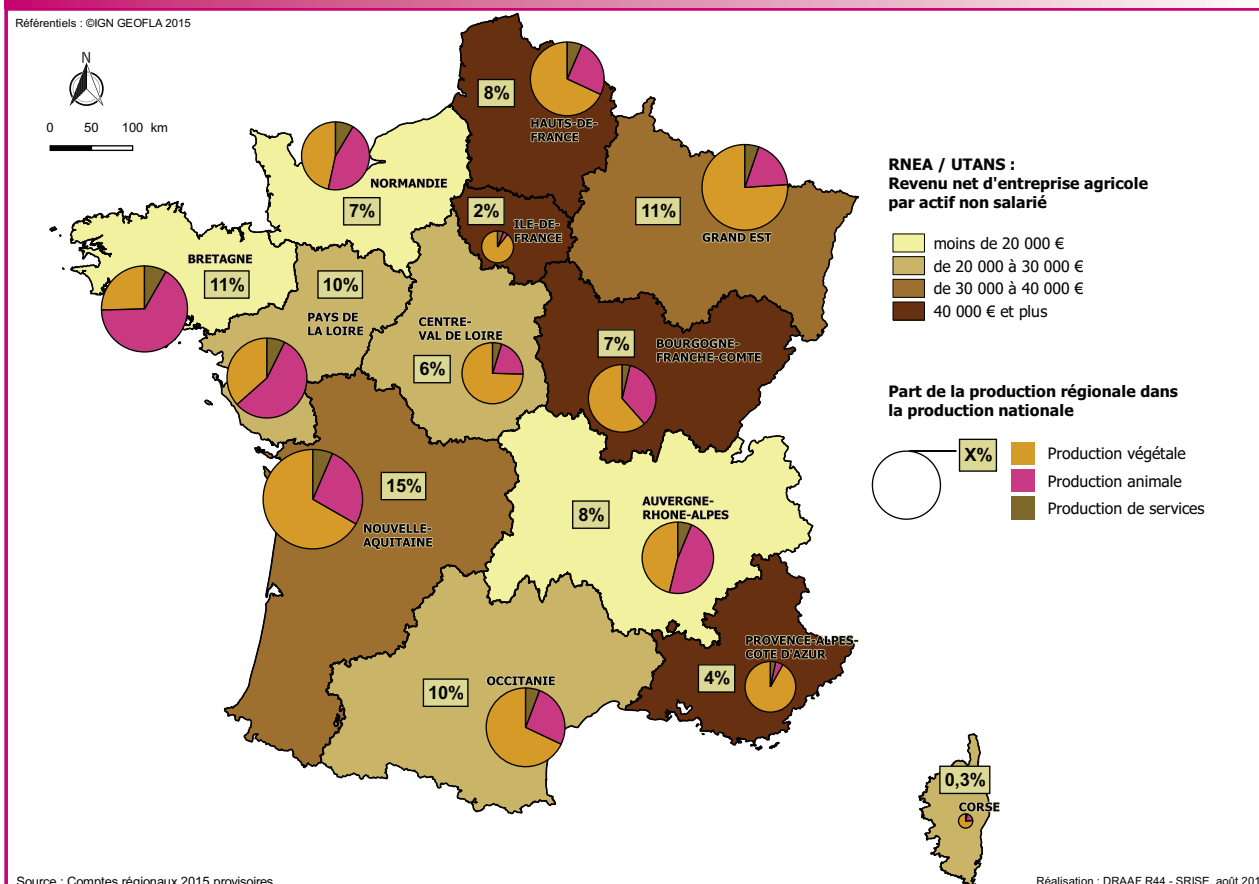
rétractent ; c'est par l'utilisation des stocks que les résultats se maintiennent.

Sur le plan des consommations intermédiaires, on constate une embellie : leur coût est en recul pour la deuxième année consécutive.

L'application de la réforme de la PAC se poursuit : de nouvelles aides couplées sont définies, pendant que le régime de convergence des aides découplées et la majoration des 52 premiers hectares, se mettent progressivement en place. Les retards dans le calendrier

annuel de paiement des aides PAC ne permettent pas de dresser un bilan précis à l'heure actuelle puisque les exploitations n'ont reçu que des avances de trésorerie, estimées sur les aides perçues l'année précédente. Des allègements de charges s'ajoutent aux aides PAC : pérennes au travers du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) ou ponctuels au travers d'aides de crise.

#### Part des régions dans la valeur de la production nationale et revenu



## Les trois quarts de la production issue de la filière végétale

Selon le compte provisoire 2015, la ferme économique Grand Est a généré une production de 8,4 milliards d'euros en 2015. Elle est constituée à 75% par le secteur végétal. La première production est le vin, qui constitue 34% de l'ensemble de la valeur dégagée. Les deux vignobles, de Champagne et d'Alsace, ont cependant des contributions inégales puisque le Champagne représente 83% de cette valeur viticole. Il faut préciser que le compte régional ne reflète pas l'ensemble de la production de Champagne, puisque le champ d'étude n'intègre pas les Maisons de Champagne qui relèvent des industries agroalimentaires. Ne sont donc considérés que les producteurs de raisins, les récoltants-manipulants et les coopératives. En 2015, 19,5% des bouteilles expédiées l'ont été par des vignerons et 9% par des coopératives.

Les grandes cultures prennent une part de 31% de la production totale : elles sont composées à 69% de blé tendre, d'orge et de colza. Dans l'assolement viennent ensuite pommes de terre et betteraves, pour 18% de la production, presque exclusivement cultivées en Champagne-Ardenne. Les fourrages représentent 6% de la production et permettent l'alimentation des ateliers animaux. Les produits de l'élevage, essentiellement constitués de lait, représentent 10% et le cheptel 9%. La production animale est assez peu diversifiée et repose à 84% sur la viande bovine et le lait. Presque la moitié de cette production est réalisée en Lorraine.

La production de services aux cultures et à l'élevage, c'est-à-dire d'activités agricoles réalisées pour le compte de tiers, occupe une part non négligeable de 5%. Ce secteur d'activité se développe, sa part n'était que de 2% en 1990. Presque le quart de cette production de services est réalisée dans la Marne. Ce sont essentiellement des travaux sur les grandes cultures réalisés par des entreprises spécialisées, mais aussi par des exploitations, permettant ainsi l'optimisation de l'utilisation du matériel en propriété.

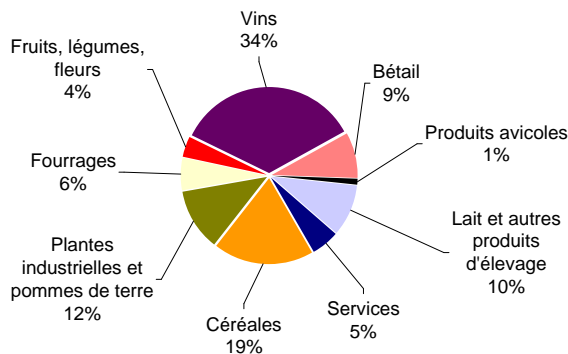
## Des évolutions liées aux spécificités géographiques agricoles

Biens et services confondus, la valeur de la production de la région Grand Est est en diminution de 1%, sous l'effet d'un retrait des volumes, - 4,4% et d'une augmentation des prix, +3,5%. La tendance est cependant inverse pour l'ensemble des céréales (volume : +4,7%, prix : -0,3%) ainsi que pour le lait (volume : +1,6%, prix : -14,7%). La diversité des produits confrontés aux aléas climatiques et aux tendances des marchés a des impacts hétérogènes sur les résultats des anciennes régions administratives.

### La ferme Grand Est :

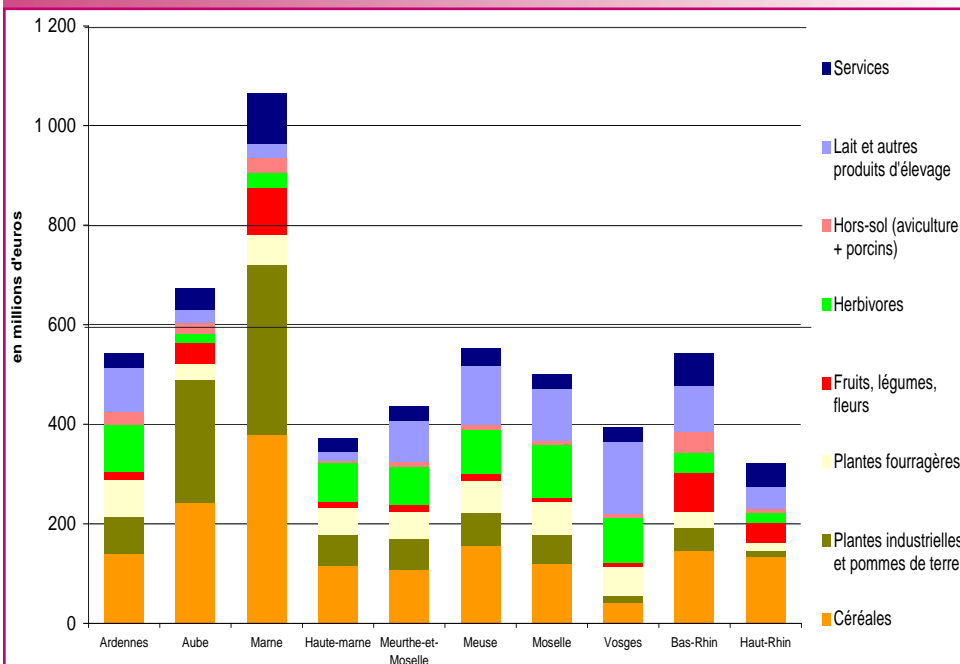
- représente 10,2% des exploitations et 11,2% de la SAU France métropolitaine
- mobilise 10,2% de la main d'oeuvre nationale totale
- produit 11,4% de la valeur de la production nationale

### Une production hors subventions de 8,4 milliards d'euros



Source : Compte régional de l'agriculture

### Une production 2015 hétérogène selon les départements (production en valeur, hors vins)



Source : Compte régional de l'agriculture

La valeur de la production en Champagne-Ardenne et en Alsace est réalisée respectivement à 86% et à 74% par les cultures et le vignoble. En Lorraine, 45% de la valeur de la production est réalisée par les ateliers d'élevage. De ce fait, les évolutions ne sont pas homogènes sur les trois anciennes régions : on observe un retrait modéré de la production en Champagne-Ardenne, -0,9%, plus marqué en Lorraine, -3,4%, et une tendance inverse en Alsace, +2,2%, essentiellement due à une meilleure valorisation des productions végétales. Les conditions climatiques ont été favorables à la culture du blé, dont les récoltes ont

été abondantes, particulièrement en Lorraine. Malgré des prix moyens payés aux producteurs hétérogènes selon les anciennes régions, la valeur de la production générée par le blé a augmenté de 13,3%.

L'indice de volume du maïs, qui est la culture au poids économique le plus fort après le vin en Alsace, a accusé une baisse de 18,3%. Cependant l'effet de ces mauvais rendements dus à la sécheresse estivale, a été compensé par des prix soutenus.

Si la production de betteraves industrielles a accusé une diminution de 10,3% essentiellement sous l'effet de moindres volumes,

la pomme de terre connaît de fortes augmentations de prix. La valeur de sa production fait un bond de 72%.

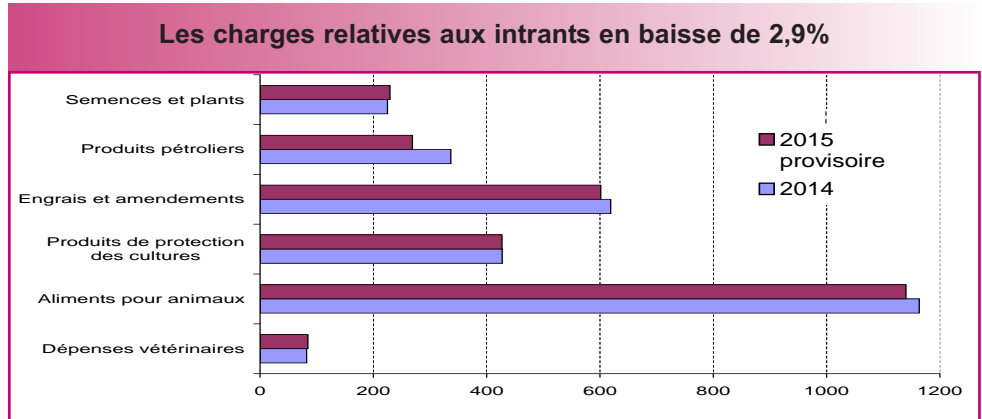
Le volume de vins d'appellation est en diminution dans les deux vignobles : -7,3% pour le Champagne et -2,6% en Alsace. Une succession de trois récoltes aux volumes faibles conduit à des difficultés d'approvisionnement notamment pour le crémant alsacien. La hausse des prix des vins d'appellation compense largement la diminution de volume en Alsace, mais elle n'est pas suffisante pour le Champagne. Sur l'ensemble de la région Grand Est, la production du secteur viticole est donc en baisse de 4,5%. La valeur de la production animale diminue de 6,6%, sous l'effet essentiel de la mauvaise conjoncture laitière. La baisse de près de 15% du prix du lait entre 2014 et 2015, couplée à une augmentation des livraisons trop sensible, engendre une perte de 120 millions d'euros. La Lorraine accuse 60% de cette perte.

Les subventions sur les produits sont en augmentation, d'environ 22%, traduisant l'effet des nouvelles mesures couplées introduites par la réforme de la PAC. Ces subventions représenteraient 71,5 millions d'euros, alors qu'elles n'étaient que de 58,5 millions d'euros en 2014.

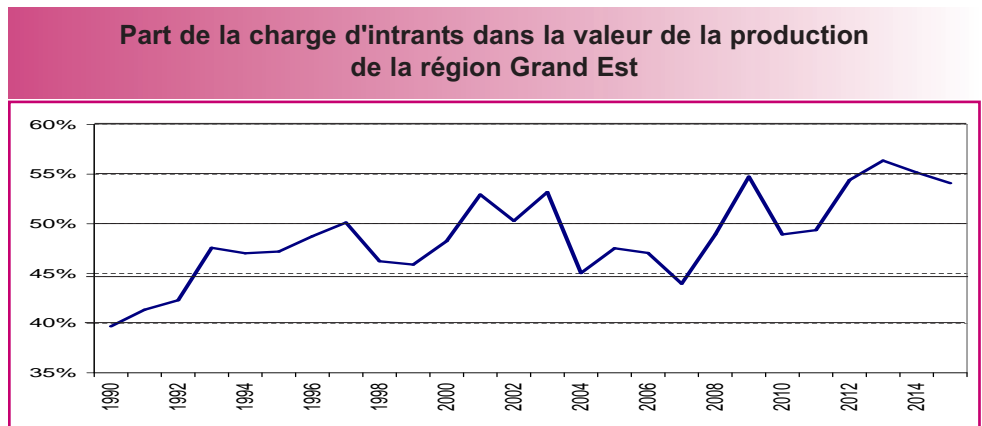
### Une maîtrise des consommations intermédiaires par les volumes

L'ensemble des consommations intermédiaires pèse 4,5 milliards d'euros. Un quart sont des dépenses relatives à l'alimentation animale. Le poste de dépenses suivant, celui des engrais, représente 13% de l'ensemble.

Après 3,1 % de diminution en 2014, la charge des consommations intermédiaires poursuit sa baisse, avec 2,9% en 2015. Globalement, les prix sont en augmentation de 1%, mais ce sont les volumes en baisse de 3,9% qui imprègnent cette tendance. Cet allègement de charges est essentiellement



Source : Compte régional de l'agriculture



Source : Compte régional de l'agriculture

dû aux produits pétroliers, et dans une moindre mesure à l'alimentation animale.

La conjoncture et les aléas climatiques influent annuellement sur le poids des intrants, qui représente une part fluctuante de la valeur de la production. Néanmoins, on observe une tendance nettement ascendante depuis le début des années 90 : le ratio est passé de 40% à 54% aujourd'hui.

En 20 ans, pendant que la production a gagné, en termes réels, 7%, soit 522 millions d'euros, la charge d'intrants a progressé de 22%, soit 825 millions d'euros. L'augmentation des charges est donc plus rapide que celle des produits.

### Des indicateurs économiques qui continuent de s'infléchir

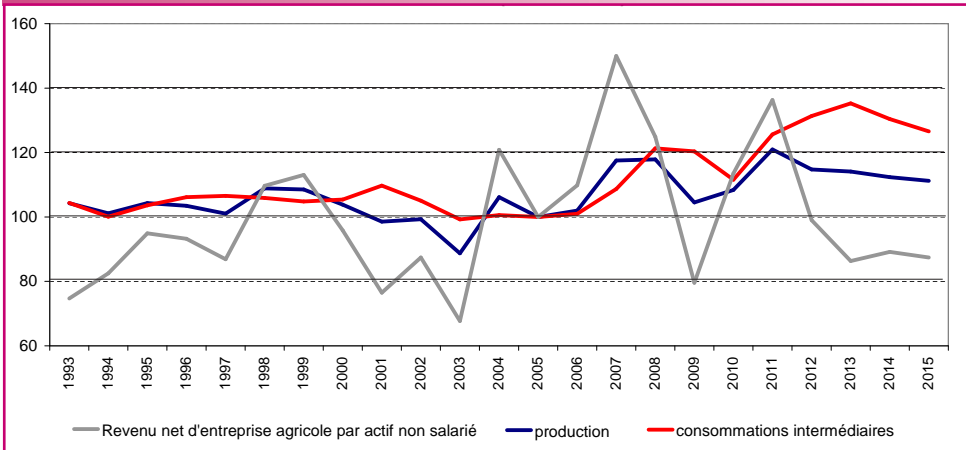
La baisse des consommations intermédiaires permet cependant de maintenir la valeur ajoutée brute, en progression de 1,7%. Si cet indicateur est en augmentation en Champagne-Ardenne et en Alsace, respectivement 2,1% et 6,6%, la crise laitière touche plus durement la Lorraine qui perd 5,7% de valeur ajoutée.

La baisse des subventions d'exploitation est évaluée à 11% sur la région Grand Est, du fait de la refonte du système d'aides découplées. La mise en place du plan de soutien à l'élevage et la montée en force du CICE viennent cependant tempérer cette baisse. La diminution des aides directes aux exploitations constitue l'élément essentiel qui inverse la tendance de l'indicateur suivant : la valeur ajoutée brute au coût des facteurs perd 0,8%. Cette baisse est encore accentuée si on déduit la consommation de capital fixe, qui correspond aux amortissements. Ainsi la valeur ajoutée nette au coût des facteurs diminue de 1,2%.

Enfin, le revenu net moyen d'entreprise agricole, toutes orientations confondues, s'établit à 36 650 euros par actif non salarié. Il est supérieur au niveau national, qui est de 29 250 euros. Il est en diminution de 1,9% par rapport à 2014.

Observé en termes réels sur les vingt dernières années, le revenu montre des amplitudes de variation de plus en plus accentuées. Ces variations sont étroitement liées à celles de la production hors subventions combinées à celles des consommations intermédiaires.

#### Production hors subventions, consommations intermédiaires, Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié base 100 en 2005 (termes réels)



Source : Compte régional de l'agriculture

## Les comptes de l'agriculture en région Grand Est

en millions d'euros courants	Grand Est				France métropolitaine
	2012 définitif	2013 définitif	2014 semi-définitif	2015 provisoire	2015 provisoire
<b>Productions végétales</b>	<b>6 541,2</b>	<b>6 490,0</b>	<b>6 311,9</b>	<b>6 337,7</b>	<b>43 044,3</b>
dont céréales	2 009,8	1 658,2	1 516,7	1 583,4	10 719,9
Oléagineux	525,4	351,7	458,6	471,5	2 430,1
Protéagineux	34,7	29,3	33,5	31,4	226,7
Betteraves industrielles	259,2	212,7	170,5	152,9	697,6
Plantes fourragères	503,9	556,9	529,5	509,6	5 624,1
Pommes de terre	309,7	263,3	176,2	303,2	2 259,0
Vins d'appellation	2 568,8	3 097,3	3 066,3	2 927,0	9 504,9
<b>Productions animales</b>	<b>1 600,5</b>	<b>1 672,8</b>	<b>1 747,4</b>	<b>1 631,5</b>	<b>25 763,8</b>
dont Gros bovins et veaux	586,4	612,9	582,0	589,6	7 642,1
Porcins	86,7	88,8	83,2	77,8	2 670,7
Volailles et œufs	98,5	93,3	90,7	90,7	4 599,5
Lait et produits laitiers	749,7	794,1	906,0	778,8	9 327,7
<b>Production de services</b>	<b>410,9</b>	<b>415,4</b>	<b>431,7</b>	<b>437,8</b>	<b>4 567,7</b>
<b>Production hors subventions</b>	<b>8 552,5</b>	<b>8 578,2</b>	<b>8 490,9</b>	<b>8 407,1</b>	<b>73 375,8</b>
Subventions sur les produits	48,5	56,3	58,5	71,6	951,9
<b>Total production au prix de base</b>	<b>8 601,0</b>	<b>8 634,5</b>	<b>8 549,4</b>	<b>8 478,6</b>	<b>74 327,7</b>
<b>Consommations intermédiaires</b>	<b>4 653,2</b>	<b>4 834,7</b>	<b>4 684,0</b>	<b>4 547,6</b>	<b>44 900,1</b>
dont Semences et plants	239,9	222,7	224,9	229,3	2 155,9
Produits pétroliers	367,5	353,7	336,7	268,8	2 276,1
Engrais et amendements	660,9	671,9	619,0	601,5	4 290,7
Produits de protection des cultures	376,2	415,6	427,5	427,2	3 213,8
Aliments pour animaux	1 160,7	1 270,1	1 163,5	1 140,0	15 765,5
Dépenses vétérinaires	88,6	85,8	82,2	84,4	1 266,6
Entretien matériel et bâtiment	375,2	381,7	366,1	358,7	3 365,7
Services de travaux agricoles	321,3	347,2	356,6	350,9	3 611,4
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>3 947,8</b>	<b>3 799,8</b>	<b>3 865,5</b>	<b>3 931,0</b>	<b>29 427,6</b>
Subventions d'exploitation	972,6	965,1	914,1	811,5	8 263,3
Impôts fonciers et autres impôts	143,8	142,6	140,0	137,9	1 561,6
<b>Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>4 776,7</b>	<b>4 622,3</b>	<b>4 639,6</b>	<b>4 604,5</b>	<b>36 129,3</b>
Consommation de capital fixe	1 411,4	1 418,6	1 388,9	1 394,4	10 966,7
<b>Valeur ajoutée nette au coût des facteurs</b>	<b>3 365,2</b>	<b>3 203,7</b>	<b>3 250,7</b>	<b>3 210,2</b>	<b>25 162,6</b>
Charges salariales, locatives et intérêts	1 495,0	1 585,6	1 591,8	1 605,3	11 780,0
<b>Revenu net d'entreprise agricole (RNEA)</b>	<b>1 870,2</b>	<b>1 618,1</b>	<b>1 658,9</b>	<b>1 604,9</b>	<b>13 382,6</b>
Revenu agricole net par actif total *	45,55	43,41	44,40	44,09	35,32
Revenu net d'entreprise par actif non salarié *	40,94	36,00	37,37	36,65	29,25

\* en milliers d'euros courants

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

## Méthodologie et définitions

Les chiffres présentés ici sont ceux des comptes régionaux. Pour l'année 2015, ils sont présentés dans leur version provisoire ajustée de juillet 2016 (version consolidée par rapport à celle de la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation).

**Les comptes macro-économiques** sont une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'INSEE et le SSP. Le compte de l'agriculture se limite à l'analyse des comptes de la branche agricole. Les différents postes sont exprimés en valeur dans des comptes de production, d'exploitation et de revenu. Ils sont établis par l'application d'indices d'évolution de volume et de prix par rapport aux valeurs de l'année précédente.

Le champ d'étude recouvre l'ensemble des exploitations agricoles quelque soit leur taille, les coopératives vinicoles, les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole, les centres d'insémination artificielle.

**La production au prix de base** : productions vendues aux prix de marché par le producteur, augmentées des subventions sur les produits, diminuées des impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

**La Valeur Ajoutée Brute** : production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires.

**La consommation de capital fixe** est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux. Elle mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Selon que cette consommation de capital fixe est déduite ou non, les agrégats sont nets ou bruts.

**La Valeur Ajoutée (nette ou brute) au Coût des Facteurs** (aussi appelée Revenu des Facteurs de la Branche Agricole, RFBA) est constituée de la valeur ajoutée augmentée des subventions et diminuée des impôts sur le foncier et sur la production.

**Le Revenu Net d'Entreprise Agricole** est calculé en déduisant de la valeur ajoutée nette au coût des facteurs, les charges salariales, sociales, locatives et les intérêts. Il est le solde final des comptes macro-économiques.

Publication disponible sur le site internet [www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr)

## Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes

CS 60440 - 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél : 03 26 66 20 01 - Fax : 03 26 21 02 57

Courriel : [srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr)

- Directeur régional : **Sylvestre CHAGNARD**
- Directeur de publication : **Claude WILMES**
- Rédacteur en chef : **Sylvain SKRABO**
- Rédactrice : **Sandrine ZORN**

- Composition : **DRAAF / SRISE site de Metz**
- Dépôt légal : **à parution**
- N° ISSN : **2496-5480**